

Archives départementales de la Corrèze

ARCHIVER L'HISTOIRE DES USAGERS DE LA COMMUNE : Etat-civil – cimetières – recensements – élections

Webinaire 2025
organisé avec l'Association des maires

Contact :

archive19@correze.fr

05 55 20 11 91

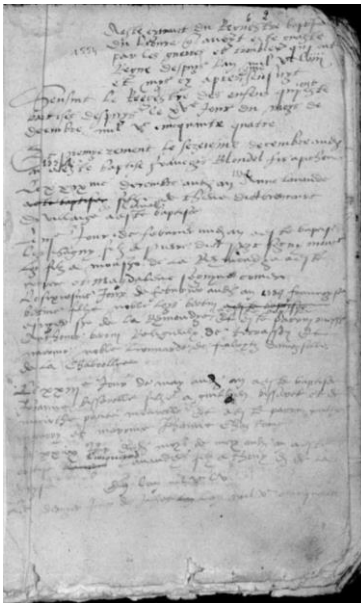
L'ÉTAT CIVIL

Quelques dates

- Registres paroissiaux les plus anciens en France : 1334 (décès et mariages de Givry, Saône-et-Loire)
- Tenue obligatoire à partir de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) : baptêmes (par curé), en français
- Ordonnance de Blois (1579) : mariages et sépultures (par curé)
- L'état civil : décret du 20/09/1792



Une spécificité : la double collection du greffe (depuis 1579)



Registres paroissiaux les plus anciens déposés aux Archives départementales :

- Ayen : 1554
- Tulle (Saint-Julien) : 1558
- Orliac-de-Bar : 1576
- Uzerche (Saint-Nicolas) : 1579
- Salon-la-Tour : 1590
- Moustier-Ventadour : 1598

En ligne jusqu'en 1902

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Registres			
Registres de naissance et de mariage	Conservation définitive	75 ans après la clôture du registre	Il est possible de faire des demandes d'extraits non filiatifs. Certaines professions (notaires) peuvent y avoir accès de façon anticipée.
Registres de décès	Conservation définitive	Librement communicables	Si les décès sont reliés avec les naissances et mariages, surveiller très attentivement la consultation
Tables décennales	Conservation définitive	Librement communicables si ne comprennent bien que le nom, prénom, date acte, n° acte	Ne pas mettre de mention filiative ou de commentaire.
Registres de baptêmes civils et républicains	Conservation définitive	75 ans après la clôture du registre par assimilation registre naissance	Tenue non obligatoire

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Avis de mention (récépissés, pièces justificatives)	Destruction après 10 ans	Non communicable	Ne pas insérer dans les registres pour ne pas abîmer la reliure
Publications des mariages extérieurs à la commune	Destruction après 1 an	Non communicable	Ne pas insérer dans les registres pour ne pas abîmer la reliure
Demandes d'extraits d'actes	Destruction après 1 an	Non communicable	Ne pas insérer dans les registres pour ne pas abîmer la reliure
Pièces annexes d'état civil (pièces obligatoires)	Sans objet (remis au greffe au bout d'un an) / destruction au bout de 50 ans	Non communicable	Ces documents n'ont pas à être conservés en mairie, ils sont remis au greffe avec le double des actes sauf autorisation spécifique du procureur de conservation en mairie. Voir récapitulatif des pièces en PDF (fiche conseil SIAF 2017)
Correspondance avec le procureur	Conservation	50 ans si des cas spécifiques sont évoqués	
Correspondance avec le public ou des administrations	Destruction au bout d'un an	Non communicable	

Modification d'un acte d'état-civil

- Article 99 du Code civil
- Article 99-1 du Code civil
- Article 1047 du Code de procédure civile
- Ce qu'en dit le CNFPT
- Accompagner un usager dans sa démarche

LES CIMETIÈRES

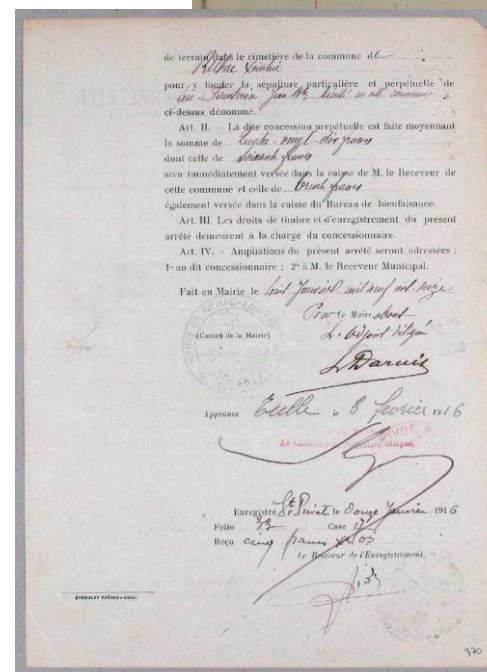
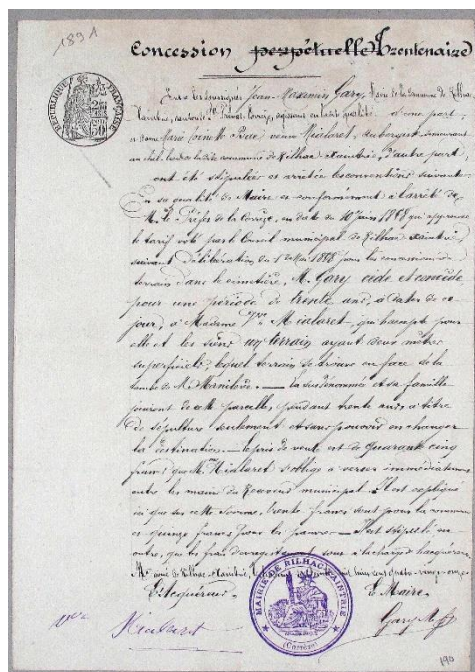
Quelques exemples conservés aux Archives

Registre de concessions (Orliac-de-Bar, 1897-1935).

Concessions de Rilhac-Xaintrie

(1891 série EDEP, et 1916 série 2O).

Date de la Concession.	Noms et prénoms des acheteurs.	Surface	Année de la Concession.	Durée de la Concession.
23 mai 1897.	M ^r Gabriel Vialle, rue Martine, au bourg	4 mètres	100 fr.	Perpétuelle.
1 ^{er} juil. 1897.	M ^r Boussyrol, rue Vialle, à Brusseac	4 mètres	100 fr.	Id.
1 ^{er} juil. 1897.	Alphonse Gautier, pharmacien à Brusseac	4 mètres	100 fr.	Id.
13 juil. 1897.	M ^r Huchet, à Lafarge	2 mètres	50 fr.	Id.
13 juil. 1897.	Comte Adolphe, à Lafarge	2 mètres	50 fr.	Id.
1 ^{er} janvier 1898.	Laurie Honoré, à Oran (Algérie)	4 mètres	100 fr.	Id.
5 juil. 1898.	M ^r Henri, propriétaire à Lamoignon	4 mètres	100 fr.	Id.
3 juil. 1898.	M ^r Armand, propriétaire à Lamoignon	4 mètres	100 fr.	Id.
3 juil. 1898.	Comte Armand, propriétaire à Lamoignon	4 mètres	100 fr.	Id.
4 mars 1899.	M ^r Chiffre, rue Edouard, à Lamoignon	2 mètres	50 fr.	Id.
4 mai 1902.	M ^r Comte, rue Huguier, à Lamoignon	4 mètres	100 fr.	Id.
8 juillet 1902.	Fraisse Henri, maître à Lamoignon	2 mètres	50 fr.	Id.
23 juillet 1902.	M ^r Huchet, propriétaire à Lamoignon	2 mètres	50 fr.	Id.
11 avril 1903.	M ^r Guigues Guillaume, à Lamoignon	2 mètres	50 fr.	Id.
22 juil. 1904.	M ^r Auguste, à Lamoignon	2 mètres	50 fr.	Id.
20 janvier 1905.	Comte Dominique au M ^r	3 mètres	50 fr.	Id.
22 mars 1905.	M ^r Chiffre, à Lamoignon	2 m.	50	Id.
20 mai 1905.	M ^r Huchet	2 m.	50	Id.



29

Novembre 1918

NUMÉRO DE TITRE	NUMÉRO D'ORDRE	NUMÉROS DE MÉNAGES ou LA MARIÉE	DATE DE DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS DES DÉCÈDES	ÂGE	MOYEN DE TRANSPORT
11355	4121	1116	12	Kolochur, Edmond.	68	20
	4122	1111	.	Nelme, V ^e Robert Louis.	16	
11356	4123	1112	.	Bloch, Paul.		
11357	4124	1113	13	Doucet, Léon.		
11358	4125	.	.	Doucet, J. Doucet Louis.		
11359	4126	.	.	Carrière, Jules.		
11360	4127	.	.	Robertson, J ^e ou Robert.		
11361	4128	1114	.	Kypulski, Gustave.	43	6
11362	4129	1115	.	Kochewitzky, Adol. Guillaume. (Kochewitzky).	71	1

29

NATURE DE LA CONCUBINE	SITUATION DE LA SÉPULTURE	VERSEMENTS NUMÉRO DE LA QUITTANCE	DATE DE LA QUITTANCE	OBSERVATIONS
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4121	1918	
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4122	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4123	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4124	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4125	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4126	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4127	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4128	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42
	Carrière, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42	4129	1918	Exposition, 10 ^e rue de la Chapelle, 3 ^e 11 d. 42

Registre journalier d'inhumations au Père Lachaise.

Archives de Paris.

Inhumation de Guillaume Apollinaire, 13 novembre 1918.

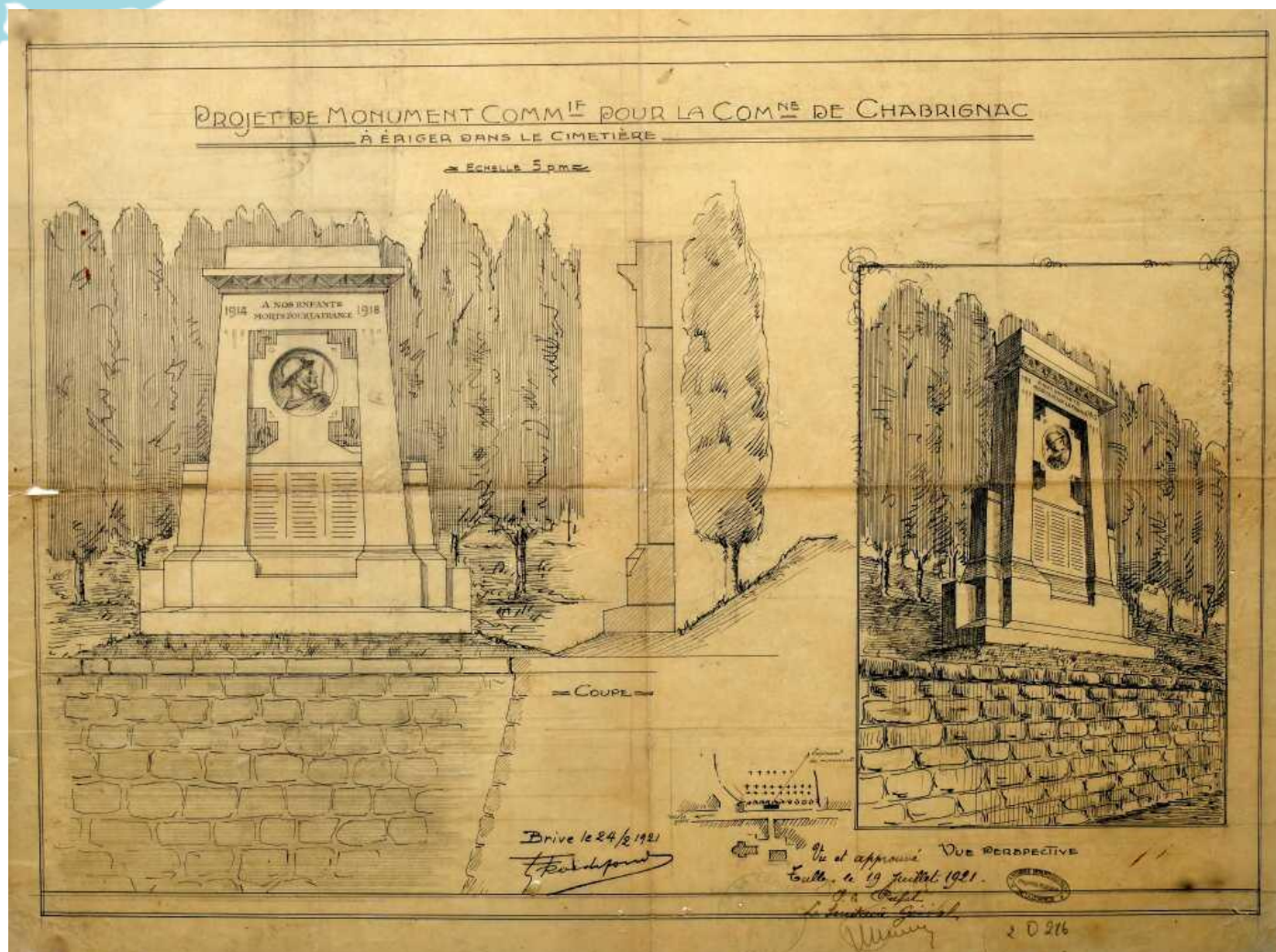
Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Dossiers de demande de concession	Destruction après 10 ans	Non communicable	
Registre, répertoire alphabétique ou fichier des concessions	Conservation	Communicable	Avis CADA 20156217 Registres généralement tenus par n° de concession donc par ordre chronologique. Un fichier alphabétique peut gagner du temps. A déclarer (RGPD)
Carnet de titres de recettes de concessions	Destruction après 10 ans	Communicable	https://cada.data.gouv.fr/20171093/
Titres de concessions	Conservation	Communicable	A déclarer (RGPD) Pris sous forme d'arrêtés : avis CADA 20165371
Registre d'inhumations	Conservation	Communicable	Questions de plus en plus posées par les usagers. En tenir un si possible mais ne pas oublier de le déclarer (RGPD) et ne pas ajouter de mention sur la religion Avis CADA 20171093
Demandes et autorisations de transports de corps	Destruction après 5 ans	Communicable	Conserver les périodes de guerre. A déclarer (RGPD)
Autorisations délivrées par le maire : exhumation, dispersion de cendres, retrait d'urne funéraire...	Destruction après 10 ans	Communicable	Conserver les périodes de guerre. A déclarer (RGPD)

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Entretiens de sépultures et sépultures abandonnées			
Entretien des sépultures : autorisations accordées aux particuliers	Destruction après 5 ans	Communicable	
Constats, visites, procès-verbaux d'abandon	Conservation	Communicable	
Arrêté de reprise de concession abandonnée	Conservation	Communicable	





Dossier de travaux de Chabagnac : projet de monument aux morts dans le cimetière (1921).

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Règlement du cimetière	Conservation	La version validée est immédiatement communicable	Continuer à conserver les anciennes versions (qui restent communicables).
Plan du cimetière	Conservation	Communicable	Jurisprudence Conseil d'État (CE, Ass., 21 octobre 1955, Dlle X), avis CADA 20155585, avis CADA 20100756 Bien dater les mises à jour et conserver les anciennes versions Conserver à plat ou en rouleau, éviter à tout prix de rouler. Si le scotch ne peut pas être évité, le mettre au dos. S'il y a besoin d'annoter, travailler sur une photocopie.
Dossier de travaux ou d'agrandissement du cimetière, translation	Conservation	Communicable	Même gestion que les dossiers de travaux et des marchés Si plusieurs cimetières ou extensions, bien penser à préciser desquels il s'agit en les localisant sur la chemise et en datant.



LES RECENSEMENTS DE POPULATION

Les ancêtres des recensements

Tableau de population d'Ambrugeat, 1806.

NOM ou Prenom	DOMICILE	Sexe, Age, ou Etat	PROFESSION	OBSERVATIONS
1. Dominique lecomte	hospice	16 ans	desherent	
2. Michel, toinelle	dem	fil. 60 ans	indigent	
3. Vincent marchal	idem	marie 60	Cultivateur	
4. Leges jdm	idem	marie 34	idem	
5. Leges Nordet	idem	marie 16	idem	
6. marchal Vincent	idem	marie 10	idem	
7. Jean jdm	idem	idem 8	idem	
8. Jeanne nichelou	idem	marie 66	idem	
9. Jeanne maxon	idem	marie 36	idem	
10. Jeanne Vincent	idem	fil. 12	idem	
11. Jeanne Chavazou	idem	fil. 40	idem	seconde
12. Vincent Jeanne	idem	fil. 2	idem	
13. Jeanne Begues	idem	marie 40	idem	
14. Chapeig toinelle	idem	marie 38	idem	
15. Begues Anne	idem	fil. 13	idem	
16. Jean serenne	idem	fil. 8	idem	
17. Begues Jeanne	idem	garcon 5	idem	
18. Jean Anne	idem	fil. 13 ans	idem	
19. Aubry Jean	idem	marie 41	idem	
20. Jean guillaume	idem	garcon 12	idem	
21. Jeanne Jeanne	idem	marie 16	idem	
22. toinelle Catherine	idem	veuve 61	idem	
23. toinelle Jeanne	idem	garcon 19	idem	
24. toinelle Jean	idem	garcon 17	idem	

Tableau des individus domiciliés à Eygurande, an XIV (1805).

NOM	Prénoms	Age	Profession	Domicile
1. Lamoignon	Claude	55 ans	curé	Eygurande
2. Chariot	Charles	43	1 ^{er} adjoint	idem
3. Chariot	Maria	30	secr. adjoint	idem
4. Chariot	Maria	28	secr. adjoint	idem
5. Chariot	Charles	2	fil. d'ad.	idem
6. Chariot	Maria	8	fil. d'ad.	idem
7. Chariot	Maria	11	fil. d'ad.	idem
8. Chariot	Maria	10	fil. d'ad.	idem
9. Chariot	Antoinette	27	fil. d'ad.	idem
10. Chariot	Pas	41	secr. adjoint	idem
11. Chariot	Pas	36	secr. adjoint	idem
12. Chariot	Maria	4	fil. d'ad.	idem
13. Chariot	Pas	17	fil. d'ad.	idem
14. Chariot	Maria	16	fil. d'ad.	idem
15. Chariot	Antoinette	59	secr. adjoint	idem
16. Chariot	Flamme	54	secr. adjoint	idem
17. Chariot	Catherine	43	secr. adjoint	idem
18. Chariot	Elise	40	secr. adjoint	idem
19. Chariot	Toussaint	26	secr. adjoint	idem
20. Chariot	Pas	51	secr. adjoint	idem
21. Chariot	Antoinette	43	secr. adjoint	idem
22. Chariot	Maria	28	secr. adjoint	idem
23. Chariot	Maria	21	secr. adjoint	idem
24. Chariot	Antoinette	19	secr. adjoint	idem
25. Chariot	Pas	16	secr. adjoint	idem
26. Chariot	Antoinette	15	secr. adjoint	idem
27. Chariot	Antoinette	14	secr. adjoint	idem

Les premiers recensements

Liste nominative de Bilhac, 1836

Les informations notées ont pu évoluer au fil du temps (religion, âge ou année de naissance, nationalité...) mais les principes sont restés les mêmes.

RECENSEMENT
DE
LA POPULATION.
1836.

DÉPARTEMENT DE LA CORRIÈZE.

ARRONDISSEMENT d. *St-Flour.*

CANTON d. *St-Amand.*

COMMUNE d. *Bilhac.*

ETAT NOMINATIF DES HABITANTS.

RÉCAPITULATION.

Garçons.....	177	177
Hommes mariés.....	107	107
Veufs.....	17	17
Filles.....	172	172
Femmes mariées.....	106	106
Veufes.....	27	27
TOTAL.....	630	630

CERTIFIÉ par le maire soussigné, le présent Tableau de la population
de la commune de *Bilhac* le 24 juin 1836
A. *Bilhac* Le Maire.

1 an page

NUMERO D'ORDRE	NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, Etat ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.		AGE.	OBSERVATIONS.
				Sexe masculin.	Sexe féminin.		
1	2	3	4	5	6	7	8
1	Maquet	Antoine	cultivateur			72 ans	
2	Maquet	Joséph	cultivateur			62 ans	
3	Maquet	Catherine	Dame			63 ans	femme d'impie
4	Maquet	Joséph	Dame			36 ans	f. d. J. Maquet
5	Maquet	Catherine	Dame			41 ans	femme d'impie
6	Maquet	Antoine	Dame			31 ans	f. d. J. Maquet
7	Maquet	Leand	Dame			22 ans	f. d. J. Maquet
8	Maquet	Joséph	propriétaire			62 ans	
9	Maquet	Antoine	Dame			24 ans	f. d. J. Maquet
10	Maquet	Marie	Dame			23 ans	femme d'impie
11	Maquet	Antoine	Dame			18 ans	f. d. J. Maquet
12	Maquet	Joséph	Dame			34 ans	
13	Maquet	Joséph	Dame			22 ans	
14	Maquet	Joséph	cultivateur			40 ans	
15	Maquet	Antoine	Dame			49 ans	femme d'impie
16	Maquet	Antoine	Dame			40 ans	
17	Maquet	Joséph	Dame			15 ans	
18	Maquet	Joséph	Dame			12 ans	
19	Maquet	Joséph	Dame			7 ans	
20	Maquet	Joséph	Dame			2 ans	
21	Maquet	Joséph	Dame			70 ans	
22	Maquet	Joséph	Dame				
23	Maquet	Joséph	Dame				
24	Maquet	Joséph	cultivateur			71 ans	
25	Maquet	Joséph	Dame			62 ans	femme d'impie
26	Maquet	Joséph	Dame			32 ans	f. d. J. Maquet
27	Maquet	Joséph	Dame			27 ans	femme d'impie
28	Maquet	Joséph	Dame			8 ans	f. d. J. Maquet
29	Maquet	Joséph	Dame			32 ans	f. d. J. Maquet
30	Maquet	Antoine	propriétaire				
TOTAL de la page				9	7	56	2

Quelques dates

Recensements de population les plus anciens déposés aux Archives départementales :

14 communes (1831), 56 communes (1836)

Autres listes nominatives antérieures :

- 22/09/1793 : tenue par le curé (Vignols) ;
- An IV : Tableau des citoyens au-dessus de l'âge de 12 ans (Albignac, Lubersac) ;
- Tableau/état de la population/tableau des individus domiciliés :
 - brumaire an XIII-1804 (Saint-Solve),
 - an XIV-1806 (Albignac, Ambrugeat, Eygurande, Peyrelevade, Saint-Setiers),
 - 1820 (Albignac, Saint-Exupéry-les-Roches, Salon-la-Tour, Tulle).

Les deux derniers recensements du XXe siècle ont été effectués en 1990 et 1999. Mais cet intervalle a été jugé trop long par rapport à l'évolution de la réalité démographique du pays et, depuis le 1er janvier 2004, ces recensements généraux de la population ont été remplacés par un système de recensement permanent, différent selon la taille de la commune.

Une spécificité des recensements : la double collection de la Préfecture (6M) :

[en ligne de 1906 à 1936](#)

A ne pas confondre

Mouvements de population

Informations purement statistiques.

Ex : mouvement de population de Saint-Solve, 1888

EXTRAIT
DE LA
CIRCULAIRE DU 12 DÉCEMBRE 1888

ÉTAT N° 1
Mouvement de la population par communes

Sur le recto de la première page de l'état n° 1 figure une lettre d'avis imprimée qui est destinée à être remplie par le maire ou qui se dispose d'un correspondant spécial.

Par les termes inscrits de cette lettre d'avis, le maire déclare avoir répondu aux questionnaires et avoir renvoyé aux différentes administrations statistiques résultant du dépouillement des registres de l'état civil de sa commune.

Le dépouillement dont il s'agit est de la plus grande utilité, tant dans que, l'immense majorité des communes de France ayant moins de 10,000 habitants, les tous précieux relatifs aux mariages, naissances et décès d'une seule année se disposent par trois chiffres et, le plus ordinairement, n'en ayant que deux.

Enfin nouvelles coupures d'âge ont été introduites à la demande du Conseil supérieur de statistique dans le cadre A du tableau IV : *Dans le premier âge*. Les nouvelles coupures d'âge pour la mortalité des enfants sont donc désormais les suivantes :

1. De 0 à 1 an inclus ;
2. De 1 à 2 ans inclus ;
3. De 2 à 3 ans inclus ;
4. De 3 à 4 ans inclus ;
5. De 4 à 5 ans inclus ;
6. De 5 à 6 ans inclus ;
7. De 6 à 7 ans inclus ;
8. De 7 à 8 ans inclus ;
9. De 8 à 9 ans inclus ;
10. De 9 à 10 ans inclus ;
11. De 10 à 11 ans inclus ;
12. De 11 à 12 ans inclus ;
13. De 12 à 13 ans inclus ;
14. De 13 à 14 ans inclus ;
15. De 14 à 15 ans inclus ;
16. De 15 à 16 ans inclus ;
17. De 16 à 17 ans inclus ;
18. De 17 à 18 ans inclus ;
19. De 18 à 19 ans inclus ;
20. De 19 à 20 ans inclus ;
21. De 20 à 21 ans inclus ;
22. De 21 à 22 ans inclus ;
23. De 22 à 23 ans inclus ;
24. De 23 à 24 ans inclus ;
25. De 24 à 25 ans inclus ;
26. De 25 à 26 ans inclus ;
27. De 26 à 27 ans inclus ;
28. De 27 à 28 ans inclus ;
29. De 28 à 29 ans inclus ;
30. De 29 à 30 ans inclus ;
31. De 30 à 31 ans inclus ;
32. De 31 à 32 ans inclus ;
33. De 32 à 33 ans inclus ;
34. De 33 à 34 ans inclus ;
35. De 34 à 35 ans inclus ;
36. De 35 à 36 ans inclus ;
37. De 36 à 37 ans inclus ;
38. De 37 à 38 ans inclus ;
39. De 38 à 39 ans inclus ;
40. De 39 à 40 ans inclus ;
41. De 40 à 41 ans inclus ;
42. De 41 à 42 ans inclus ;
43. De 42 à 43 ans inclus ;
44. De 43 à 44 ans inclus ;
45. De 44 à 45 ans inclus ;
46. De 45 à 46 ans inclus ;
47. De 46 à 47 ans inclus ;
48. De 47 à 48 ans inclus ;
49. De 48 à 49 ans inclus ;
50. De 49 à 50 ans inclus ;
51. De 50 à 51 ans inclus ;
52. De 51 à 52 ans inclus ;
53. De 52 à 53 ans inclus ;
54. De 53 à 54 ans inclus ;
55. De 54 à 55 ans inclus ;
56. De 55 à 56 ans inclus ;
57. De 56 à 57 ans inclus ;
58. De 57 à 58 ans inclus ;
59. De 58 à 59 ans inclus ;
60. De 59 à 60 ans inclus ;
61. De 60 à 61 ans inclus ;
62. De 61 à 62 ans inclus ;
63. De 62 à 63 ans inclus ;
64. De 63 à 64 ans inclus ;
65. De 64 à 65 ans inclus ;
66. De 65 à 66 ans inclus ;
67. De 66 à 67 ans inclus ;
68. De 67 à 68 ans inclus ;
69. De 68 à 69 ans inclus ;
70. De 69 à 70 ans inclus ;
71. De 70 à 71 ans inclus ;
72. De 71 à 72 ans inclus ;
73. De 72 à 73 ans inclus ;
74. De 73 à 74 ans inclus ;
75. De 74 à 75 ans inclus ;
76. De 75 à 76 ans inclus ;
77. De 76 à 77 ans inclus ;
78. De 77 à 78 ans inclus ;
79. De 78 à 79 ans inclus ;
80. De 79 à 80 ans inclus ;
81. De 80 à 81 ans inclus ;
82. De 81 à 82 ans inclus ;
83. De 82 à 83 ans inclus ;
84. De 83 à 84 ans inclus ;
85. De 84 à 85 ans inclus ;
86. De 85 à 86 ans inclus ;
87. De 86 à 87 ans inclus ;
88. De 87 à 88 ans inclus ;
89. De 88 à 89 ans inclus ;
90. De 89 à 90 ans inclus ;
91. De 90 à 91 ans inclus ;
92. De 91 à 92 ans inclus ;
93. De 92 à 93 ans inclus ;
94. De 93 à 94 ans inclus ;
95. De 94 à 95 ans inclus ;
96. De 95 à 96 ans inclus ;
97. De 96 à 97 ans inclus ;
98. De 97 à 98 ans inclus ;
99. De 98 à 99 ans inclus ;
100. De 99 à 100 ans inclus ;
101. De 100 à 101 ans inclus ;
102. De 101 à 102 ans inclus ;
103. De 102 à 103 ans inclus ;
104. De 103 à 104 ans inclus ;
105. De 104 à 105 ans inclus ;
106. De 105 à 106 ans inclus ;
107. De 106 à 107 ans inclus ;
108. De 107 à 108 ans inclus ;
109. De 108 à 109 ans inclus ;
110. De 109 à 110 ans inclus ;
111. De 110 à 111 ans inclus ;
112. De 111 à 112 ans inclus ;
113. De 112 à 113 ans inclus ;
114. De 113 à 114 ans inclus ;
115. De 114 à 115 ans inclus ;
116. De 115 à 116 ans inclus ;
117. De 116 à 117 ans inclus ;
118. De 117 à 118 ans inclus ;
119. De 118 à 119 ans inclus ;
120. De 119 à 120 ans inclus ;
121. De 120 à 121 ans inclus ;
122. De 121 à 122 ans inclus ;
123. De 122 à 123 ans inclus ;
124. De 123 à 124 ans inclus ;
125. De 124 à 125 ans inclus ;
126. De 125 à 126 ans inclus ;
127. De 126 à 127 ans inclus ;
128. De 127 à 128 ans inclus ;
129. De 128 à 129 ans inclus ;
130. De 129 à 130 ans inclus ;
131. De 130 à 131 ans inclus ;
132. De 131 à 132 ans inclus ;
133. De 132 à 133 ans inclus ;
134. De 133 à 134 ans inclus ;
135. De 134 à 135 ans inclus ;
136. De 135 à 136 ans inclus ;
137. De 136 à 137 ans inclus ;
138. De 137 à 138 ans inclus ;
139. De 138 à 139 ans inclus ;
140. De 139 à 140 ans inclus ;
141. De 140 à 141 ans inclus ;
142. De 141 à 142 ans inclus ;
143. De 142 à 143 ans inclus ;
144. De 143 à 144 ans inclus ;
145. De 144 à 145 ans inclus ;
146. De 145 à 146 ans inclus ;
147. De 146 à 147 ans inclus ;
148. De 147 à 148 ans inclus ;
149. De 148 à 149 ans inclus ;
150. De 149 à 150 ans inclus ;
151. De 150 à 151 ans inclus ;
152. De 151 à 152 ans inclus ;
153. De 152 à 153 ans inclus ;
154. De 153 à 154 ans inclus ;
155. De 154 à 155 ans inclus ;
156. De 155 à 156 ans inclus ;
157. De 156 à 157 ans inclus ;
158. De 157 à 158 ans inclus ;
159. De 158 à 159 ans inclus ;
160. De 159 à 160 ans inclus ;
161. De 160 à 161 ans inclus ;
162. De 161 à 162 ans inclus ;
163. De 162 à 163 ans inclus ;
164. De 163 à 164 ans inclus ;
165. De 164 à 165 ans inclus ;
166. De 165 à 166 ans inclus ;
167. De 166 à 167 ans inclus ;
168. De 167 à 168 ans inclus ;
169. De 168 à 169 ans inclus ;
170. De 169 à 170 ans inclus ;
171. De 170 à 171 ans inclus ;
172. De 171 à 172 ans inclus ;
173. De 172 à 173 ans inclus ;
174. De 173 à 174 ans inclus ;
175. De 174 à 175 ans inclus ;
176. De 175 à 176 ans inclus ;
177. De 176 à 177 ans inclus ;
178. De 177 à 178 ans inclus ;
179. De 178 à 179 ans inclus ;
180. De 179 à 180 ans inclus ;
181. De 180 à 181 ans inclus ;
182. De 181 à 182 ans inclus ;
183. De 182 à 183 ans inclus ;
184. De 183 à 184 ans inclus ;
185. De 184 à 185 ans inclus ;
186. De 185 à 186 ans inclus ;
187. De 186 à 187 ans inclus ;
188. De 187 à 188 ans inclus ;
189. De 188 à 189 ans inclus ;
190. De 189 à 190 ans inclus ;
191. De 190 à 191 ans inclus ;
192. De 191 à 192 ans inclus ;
193. De 192 à 193 ans inclus ;
194. De 193 à 194 ans inclus ;
195. De 194 à 195 ans inclus ;
196. De 195 à 196 ans inclus ;
197. De 196 à 197 ans inclus ;
198. De 197 à 198 ans inclus ;
199. De 198 à 199 ans inclus ;
200. De 199 à 200 ans inclus ;
201. De 200 à 201 ans inclus ;
202. De 201 à 202 ans inclus ;
203. De 202 à 203 ans inclus ;
204. De 203 à 204 ans inclus ;
205. De 204 à 205 ans inclus ;
206. De 205 à 206 ans inclus ;
207. De 206 à 207 ans inclus ;
208. De 207 à 208 ans inclus ;
209. De 208 à 209 ans inclus ;
210. De 209 à 210 ans inclus ;
211. De 210 à 211 ans inclus ;
212. De 211 à 212 ans inclus ;
213. De 212 à 213 ans inclus ;
214. De 213 à 214 ans inclus ;
215. De 214 à 215 ans inclus ;
216. De 215 à 216 ans inclus ;
217. De 216 à 217 ans inclus ;
218. De 217 à 218 ans inclus ;
219. De 218 à 219 ans inclus ;
220. De 219 à 220 ans inclus ;
221. De 220 à 221 ans inclus ;
222. De 221 à 222 ans inclus ;
223. De 222 à 223 ans inclus ;
224. De 223 à 224 ans inclus ;
225. De 224 à 225 ans inclus ;
226. De 225 à 226 ans inclus ;
227. De 226 à 227 ans inclus ;
228. De 227 à 228 ans inclus ;
229. De 228 à 229 ans inclus ;
230. De 229 à 230 ans inclus ;
231. De 230 à 231 ans inclus ;
232. De 231 à 232 ans inclus ;
233. De 232 à 233 ans inclus ;
234. De 233 à 234 ans inclus ;
235. De 234 à 235 ans inclus ;
236. De 235 à 236 ans inclus ;
237. De 236 à 237 ans inclus ;
238. De 237 à 238 ans inclus ;
239. De 238 à 239 ans inclus ;
240. De 239 à 240 ans inclus ;
241. De 240 à 241 ans inclus ;
242. De 241 à 242 ans inclus ;
243. De 242 à 243 ans inclus ;
244. De 243 à 244 ans inclus ;
245. De 244 à 245 ans inclus ;
246. De 245 à 246 ans inclus ;
247. De 246 à 247 ans inclus ;
248. De 247 à 248 ans inclus ;
249. De 248 à 249 ans inclus ;
250. De 249 à 250 ans inclus ;
251. De 250 à 251 ans inclus ;
252. De 251 à 252 ans inclus ;
253. De 252 à 253 ans inclus ;
254. De 253 à 254 ans inclus ;
255. De 254 à 255 ans inclus ;
256. De 255 à 256 ans inclus ;
257. De 256 à 257 ans inclus ;
258. De 257 à 258 ans inclus ;
259. De 258 à 259 ans inclus ;
260. De 259 à 260 ans inclus ;
261. De 260 à 261 ans inclus ;
262. De 261 à 262 ans inclus ;
263. De 262 à 263 ans inclus ;
264. De 263 à 264 ans inclus ;
265. De 264 à 265 ans inclus ;
266. De 265 à 266 ans inclus ;
267. De 266 à 267 ans inclus ;
268. De 267 à 268 ans inclus ;
269. De 268 à 269 ans inclus ;
270. De 269 à 270 ans inclus ;
271. De 270 à 271 ans inclus ;
272. De 271 à 272 ans inclus ;
273. De 272 à 273 ans inclus ;
274. De 273 à 274 ans inclus ;
275. De 274 à 275 ans inclus ;
276. De 275 à 276 ans inclus ;
277. De 276 à 277 ans inclus ;
278. De 277 à 278 ans inclus ;
279. De 278 à 279 ans inclus ;
280. De 279 à 280 ans inclus ;
281. De 280 à 281 ans inclus ;
282. De 281 à 282 ans inclus ;
283. De 282 à 283 ans inclus ;
284. De 283 à 284 ans inclus ;
285. De 284 à 285 ans inclus ;
286. De 285 à 286 ans inclus ;
287. De 286 à 287 ans inclus ;
288. De 287 à 288 ans inclus ;
289. De 288 à 289 ans inclus ;
290. De 289 à 290 ans inclus ;
291. De 290 à 291 ans inclus ;
292. De 291 à 292 ans inclus ;
293. De 292 à 293 ans inclus ;
294. De 293 à 294 ans inclus ;
295. De 294 à 295 ans inclus ;
296. De 295 à 296 ans inclus ;
297. De 296 à 297 ans inclus ;
298. De 297 à 298 ans inclus ;
299. De 298 à 299 ans inclus ;
300. De 299 à 300 ans inclus ;
301. De 300 à 301 ans inclus ;
302. De 301 à 302 ans inclus ;
303. De 302 à 303 ans inclus ;
304. De 303 à 304 ans inclus ;
305. De 304 à 305 ans inclus ;
306. De 305 à 306 ans inclus ;
307. De 306 à 307 ans inclus ;
308. De 307 à 308 ans inclus ;
309. De 308 à 309 ans inclus ;
310. De 309 à 310 ans inclus ;
311. De 310 à 311 ans inclus ;
312. De 311 à 312 ans inclus ;
313. De 312 à 313 ans inclus ;
314. De 313 à 314 ans inclus ;
315. De 314 à 315 ans inclus ;
316. De 315 à 316 ans inclus ;
317. De 316 à 317 ans inclus ;
318. De 317 à 318 ans inclus ;
319. De 318 à 319 ans inclus ;
320. De 319 à 320 ans inclus ;
321. De 320 à 321 ans inclus ;
322. De 321 à 322 ans inclus ;
323. De 322 à 323 ans inclus ;
324. De 323 à 324 ans inclus ;
325. De 324 à 325 ans inclus ;
326. De 325 à 326 ans inclus ;
327. De 326 à 327 ans inclus ;
328. De 327 à 328 ans inclus ;
329. De 328 à 329 ans inclus ;
330. De 329 à 330 ans inclus ;
331. De 330 à 331 ans inclus ;
332. De 331 à 332 ans inclus ;
333. De 332 à 333 ans inclus ;
334. De 333 à 334 ans inclus ;
335. De 334 à 335 ans inclus ;
336. De 335 à 336 ans inclus ;
337. De 336 à 337 ans inclus ;
338. De 337 à 338 ans inclus ;
339. De 338 à 339 ans inclus ;
340. De 339 à 340 ans inclus ;
341. De 340 à 341 ans inclus ;
342. De 341 à 342 ans inclus ;
343. De 342 à 343 ans inclus ;
344. De 343 à 344 ans inclus ;
345. De 344 à 345 ans inclus ;
346. De 345 à 346 ans inclus ;
347. De 346 à 347 ans inclus ;
348. De 347 à 348 ans inclus ;
349. De 348 à 349 ans inclus ;
350. De 349 à 350 ans inclus ;
351. De 350 à 351 ans inclus ;
352. De 351 à 352 ans inclus ;
353. De 352 à 353 ans inclus ;
354. De 353 à 354 ans inclus ;
355. De 354 à 355 ans inclus ;
356. De 355 à 356 ans inclus ;
357. De 356 à 357 ans inclus ;
358. De 357 à 358 ans inclus ;
359. De 358 à 359 ans inclus ;
360. De 359 à 360 ans inclus ;
361. De 360 à 361 ans inclus ;
362. De 361 à 362 ans inclus ;
363. De 362 à 363 ans inclus ;
364. De 363 à 364 ans inclus ;
365. De 364 à 365 ans inclus ;
366. De 365 à 366 ans inclus ;
367. De 366 à 367 ans inclus ;
368. De 367 à 368 ans inclus ;
369. De 368 à 369 ans inclus ;
370. De 369 à 370 ans inclus ;
371. De 370 à 371 ans inclus ;
372. De 371 à 372 ans inclus ;
373. De 372 à 373 ans inclus ;
374. De 373 à 374 ans inclus ;
375. De 374 à 375 ans inclus ;
376. De 375 à 376 ans inclus ;
377. De 376 à 377 ans inclus ;
378. De 377 à 378 ans inclus ;
379. De 378 à 379 ans inclus ;
380. De 379 à 380 ans inclus ;
381. De 380 à 381 ans inclus ;
382. De 381 à 382 ans inclus ;
383. De 382 à 383 ans inclus ;
384. De 383 à 384 ans inclus ;
385. De 384 à 385 ans inclus ;
386. De 385 à 386 ans inclus ;
387. De 386 à 387 ans inclus ;
388. De 387 à 388 ans inclus ;
389. De 388 à 389 ans inclus ;
390. De 389 à 390 ans inclus ;
391. De 390 à 391 ans inclus ;
392. De 391 à 392 ans inclus ;
393. De 392 à 393 ans inclus ;
394. De 393 à 394 ans inclus ;
395. De 394 à 395 ans inclus ;
396. De 395 à 396 ans inclus ;
397. De 396 à 397 ans inclus ;
398. De 397 à 398 ans inclus ;
399. De 398 à 399 ans inclus ;
400. De 399 à 400 ans inclus ;
401. De 400 à 401 ans inclus ;
402. De 401 à 402 ans inclus ;
403. De 402 à 403 ans inclus ;
404. De 403 à 404 ans inclus ;
405. De 404 à 405 ans inclus ;
406. De 405 à 406 ans inclus ;
407. De 406 à 407 ans inclus ;
408. De 407 à 408 ans inclus ;
409. De 408 à 409 ans inclus ;
410. De 409 à 410 ans inclus ;
411. De 410 à 411 ans inclus ;
412. De 411 à 412 ans inclus ;
413. De 412 à 413 ans inclus ;
414. De 413 à 414 ans inclus ;
415. De 414 à 415 ans inclus ;
416. De 415 à 416 ans inclus ;
417. De 416 à 417 ans inclus ;
418. De 417 à 418 ans inclus ;
419. De 418 à 419 ans inclus ;
420. De 419 à 420 ans inclus ;
421. De 420 à 421 ans inclus ;
422. De 421 à 422 ans inclus ;
423. De 422 à 423 ans inclus ;
424. De 423 à 424 ans inclus ;
425. De 424 à 425 ans inclus ;
426. De 425 à 426 ans inclus ;
427. De 426 à 427 ans inclus ;
428. De 427 à 428 ans inclus ;
429. De 428 à 429 ans inclus ;
430. De 429 à 430 ans inclus ;
431. De 430 à 431 ans inclus ;
432. De 431 à 432 ans inclus ;
433. De 432 à 433 ans inclus ;
434. De 433 à 434 ans inclus ;
435. De 434 à 435 ans inclus ;
436. De 435 à 436 ans inclus ;
437. De 436 à 437 ans inclus ;
438. De 437 à 438 ans inclus ;
439. De 438 à 439 ans inclus ;
440. De 439 à 440 ans inclus ;
441. De 440 à 441 ans inclus ;
442. De 441 à 442 ans inclus ;
443. De 442 à 443 ans inclus ;
444. De 443 à 444 ans inclus ;
445. De 444 à 445 ans inclus ;
446. De 445 à 446 ans inclus ;
447. De 446 à 447 ans inclus ;
448. De 447 à 448 ans inclus ;
449. De 448 à 449 ans inclus ;
450. De 449 à 450 ans inclus ;
451. De 450 à 451 ans inclus ;
452. De 451 à 452 ans inclus ;
453. De 452 à 453 ans inclus ;
454. De 453 à 454 ans inclus ;
455. De 454 à 455 ans inclus ;
456. De 455 à 456 ans inclus ;
457. De 456 à 457 ans inclus ;
458. De 457 à 458 ans inclus ;
459. De 458 à 459 ans inclus ;
460. De 459 à 460 ans inclus ;
461. De 460 à 461 ans inclus ;
462. De 461 à 462 ans inclus ;
463. De 462 à 463 ans inclus ;
464. De 463 à 464 ans inclus ;
465. De 464 à 465 ans inclus ;
466. De 465 à 466 ans inclus ;
467. De 466 à 467 ans inclus ;
468. De 467 à 468 ans inclus ;
469. De 468 à 469 ans inclus ;
470. De 469 à 470 ans inclus ;
471. De 470 à 471 ans inclus ;
472. De 471 à 472 ans inclus ;
473. De 472 à 473 ans inclus ;
474. De 473 à 474 ans inclus ;
475. De 474 à 475 ans inclus ;
476. De 475 à 476 ans inclus ;
477. De 476 à 477 ans inclus ;
478. De 477 à 478 ans inclus ;
479. De 478 à 479 ans inclus ;
480. De 479 à 480 ans inclus ;
481. De 480 à 481 ans inclus ;
482. De 481 à 482 ans inclus ;
483. De 482 à 483 ans inclus ;
484. De 483 à 484 ans inclus ;
485. De 484 à 485 ans inclus ;
486. De 485 à 486 ans inclus ;
487. De 486 à 487 ans inclus ;
488. De 487 à 488 ans inclus ;
489. De 488 à 489 ans inclus ;
490. De 489 à 490 ans inclus ;
491. De 490 à 491 ans inclus ;
492. De 491 à 492 ans inclus ;
493. De 492 à 493 ans inclus ;
494. De 493 à 494 ans inclus ;
495. De 494 à 495 ans inclus ;
496. De 495 à 496 ans inclus ;
497. De 496 à 497 ans inclus ;
498. De 497 à 498 ans inclus ;
499. De 498 à 499 ans inclus ;
500. De 499 à 500 ans inclus ;
501. De 500 à 501 ans inclus ;
502. De 501 à 502 ans inclus ;
503. De 502 à 503 ans inclus ;
504. De 503 à 504 ans inclus ;
505. De 504 à 505 ans inclus ;
506. De 505 à 506 ans inclus ;
507. De 506 à 507 ans inclus ;
508. De 507 à 508 ans inclus ;
509. De 508 à 509 ans inclus ;
510. De 509 à 510 ans inclus ;
511. De 510 à 511 ans inclus ;
512. De 511 à 512 ans inclus ;
513. De 512 à 513 ans inclus ;
514. De 513 à 514 ans inclus ;
515. De 514 à 515 ans inclus ;
516. De 515 à 516 ans inclus ;
517. De 516 à 517 ans inclus ;
518. De 517 à 518 ans inclus ;
519. De 518 à 519 ans inclus ;
520. De 519 à 520 ans inclus ;
521. De 520 à 521 ans inclus ;
522. De 521 à 522 ans inclus ;
523. De 522 à 523 ans inclus ;
524. De 523 à 524 ans inclus ;
525. De 524 à 525 ans inclus ;
526. De 525 à 526 ans inclus ;
527. De 526 à 527 ans inclus ;
528. De 527 à 528 ans inclus ;

A ne pas confondre

Fiches de famille

Ex : Lacelle

FICHE DE FAMILLE		Date et lieu de Mariage <u>Lacelle - 14 Mars 1908</u>	
		ÉPOUX	ÉPOUSE
NOM ET PRÉNOMS	<u>ARFOUILLAUD Gustave Marie</u>	NOM ET PRÉNOMS	<u>JOFFRE Julie dite Léontine</u>
DATE ET LIEU DE NAISSANCE..	<u>31-10-1878 Tarnac Corrèze</u>	DATE ET LIEU DE NAISSANCE..	<u>25-10-1883 St Hilaire les Courbes Corrèze</u>
NOM ET PRÉNOMS DU PÈRE..	<u>Arfoillaud Emmanuel</u>	NOM ET PRÉNOMS DU PÈRE..	<u>Joffre Léonard</u>
NOM ET PRÉNOMS DE LA MÈRE	<u>Deguilhaume Marie</u>	NOM ET PRÉNOMS DE LA MÈRE	<u>Plas Clarisse</u>
VEUF OU DIVORCÉ DE		VEUF OU DIVORCÉ DE	
DATE ET LIEU DE DÉCÈS DES ÉPOUX	<u>14 Novembre 1958</u>	DATE ET LIEU DE DÉCÈS DES ÉPOUX	
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS		RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS	
(Pensions, Secours, etc.)		(Pensions, Secours, etc.)	
Sécurité sociale carte N°		Sécurité sociale carte N°	
Retraite Vieux Travailleurs N°		Retraite Vieux Travailleurs N°	
Allocation Vieillesse N°		Allocation Vieillesse N°	
Allocation d'Assistance, nature :		Allocation d'Assistance, nature :	
Pensions et Allocations diverses		Pensions et Allocations diverses	
SITUATION MILITAIRE DE L'ÉPOUX		DOMICILES SUCCESSIFS DE LA FAMILLE	
Classe	N° M°	A depuis le	
Recrutement de		A depuis le	
Carte du combattant N°		A depuis le	
Département de		A depuis le	
Allocation du combattant :		A depuis le	
Livret N° (.....)		A depuis le	
		OBSERVATIONS	

IMP. FABRÈGUE, SAINT-YRIEIX — Mairie. N° 35

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Listes nominatives jusqu'en 1947	Conservation	Communicable	
Listes nominatives après 1948	Conservation	1948-1975 : communicables mais non réutilisables Pour celles postérieures à 1975 : 75 ans (secret statistique)	Dérogation générale permettant la communicabilité des listes jusqu'en 1975 : arrêté du 4/12/2009, circulaire du 12/05/2010. Après 1968, conserver ces listes en mairie est interdit : les verser impérativement aux archives départementales au bout de 5 ans.
Tableaux récapitulatifs	Conservation	Communicable	
Feuilles de ménage	Conservation si la liste nominative n'existe plus	75 ans (secret statistique) sauf pour la personne concernée	
« Fiches de famille »	Consulter les AD	75 ans	

Le tri interne et la communicabilité

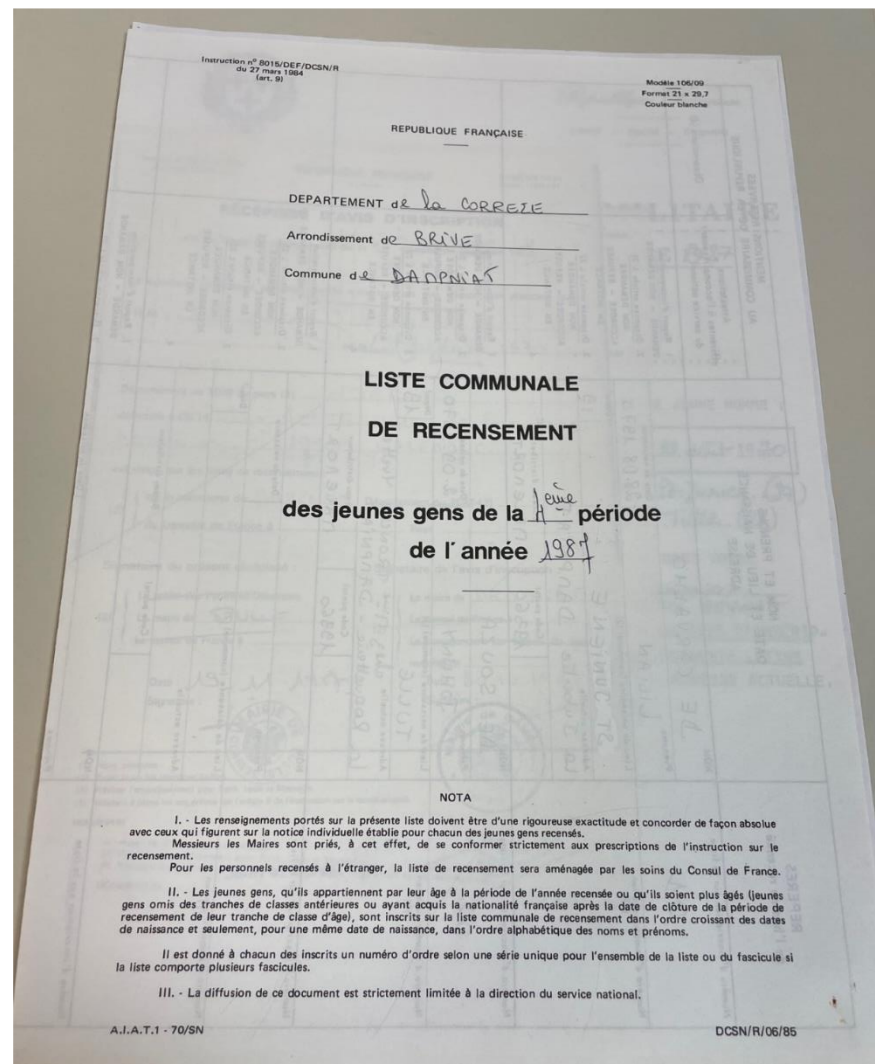
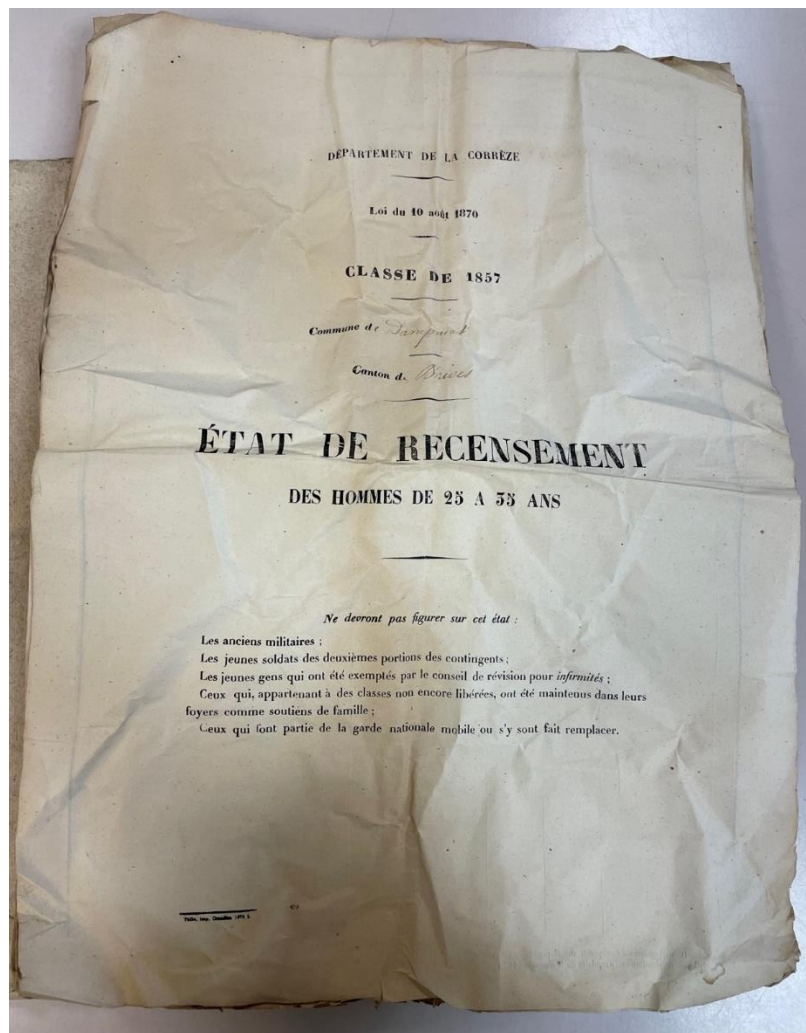
Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Organisation du recensement			
Dossier d'organisation : zonage, publicité...	Destruction au bout de 5 ans	Communicable	
Dossier remis à l'agent recenseur	Destruction au bout de 5 ans	Communicable	
Imprimé récapitulatif n°8. Arrêté de nomination de l'agent recenseur	Conservation	50 ans	



LES RECENSEMENTS DE CLASSE / SERVICE NATIONAL

Tableaux de recensement des classes

Dampniat, 1857 et 1987



Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Liste nominative ou état néant	Conservation	50 ans	Instruction du 5 janvier 2004 relative aux opérations de recensement en vue de l'exécution du service national art. 15 : 2 exemplaires
Avis de recensement effectué par une autre commune	Destruction au bout de 10 ans	Non communicable	
Pièces justificatives des déclarations des jeunes recensés, avis d'inscription	Destruction au bout de 5 ans	Non communicable	
Notices individuelles	Conservation si la liste nominative n'existe plus	50 ans	Font normalement partie des documents envoyés à la préfecture tous les trimestres avec la liste

LES ÉLECTIONS



Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Élections politiques			
Instructions générales (ministère de l'Intérieur, préfecture)	Destruction au scrutin suivant	Communicable	
Listes électorales générales	Conservation	50 ans une fois que l'élection est passée	Attention, la législation sur la communicabilité est très complexe et distingue : selon la date (élections en cours/passées), selon le demandeur (électeurs ou non, candidat), selon le but de la réutilisation (commerciale ou non) Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs et fiche CADA
Listes électorales par bureau	Destruction au bout de 3 ans		
Listes complémentaires des électeurs européens (depuis 1995)	Conservation		
Contentieux sur le résultat	Conservation	75 ans	

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Établissement et révisions des listes			
Inscription ou modification, radiation, listes d'incapacité électorale...	Destruction au bout de 3 ans		Conservation interdite après 3 ans
Liste des membres commission de révision	Destruction au bout de 3 ans	Communicable à tout électeur	Avis CADA 20181245
Tableau rectificatif définitif	Conservation	50 ans après élection	Attention, la législation sur la communicabilité est très complexe et distingue : selon la date (élections en cours/passées), selon le demandeur (électeurs ou non, candidat), selon le but de la réutilisation (commerciale ou non). Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs et fiche CADA

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Opérations de vote			
Procès-verbaux des opérations de vote	Conservation	Attention, la législation est complexe et distingue selon : le type d'élection (législatives/autres), la date (délai de prescription écoulé/en cours), selon le demandeur (électeur...)	Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs
Listes d'émargement	Conservation	50 ans, mais avec une exception pour les élections de moins de 10 jours à condition d'être électeur	Les listes d'émargement doivent depuis 1969 être adressées en préfecture avec le procès-verbal. Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs
Feuilles de dépouillement	Conservation	Communicable	
Cartes non distribuées, procurations	Destruction au bout de 4 ans	Non communicable	
Registre de procurations	Conservation	50 ans (sauf pour les électeurs qui y ont immédiatement accès)	article R76-1 du code électoral

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Spécificités des élections municipales			
Élections municipales : profession de foi des candidats, propagande électorale	Conservation	Communicable	
Élections municipales : élection du maire, installation du conseil, démission, révocation ou suspension.	Conservation	Communicable	

ARRONDISSEMENT
de Coullé

CANTON
de Coullé-Sud

COMMUNE
de Gimel

Nombre d'électeurs inscrits 133
Nombre de votants constatés par les émargements 81
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 81
Nombre de bulletins 81

(Rassemblements indissociables)

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

ELECTION
à la Chambre Départementale d'Agriculture

PROCÈS-VERBAL des opérations de l'assemblée électorale
de la commune de Gimel

TOUR DE SCRUTIN

(1) Nom et prénoms du président.

La présidence appartient au maire, ou à son délégué.

Le procès-verbal devra mentionner le titre à raison duquel le président remplit ces fonctions.

L'an mil neuf cent cinquante deux, le trois février à huit heures, heure légale, dans la salle de la Mairie

de la commune de Gimel

En exécution de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 1951, qui convoque les électeurs à l'effet de procéder à l'élection de 4 membres de la Chambre Départementale d'Agriculture pour l'arrondissement de Coullé

(2) Les deux assesseurs sont le plus âgé et le plus jeune des électeurs présents.

Le procès-verbal devra mentionner les noms et prénoms des assesseurs et le titre à raison duquel ils remplissent ces fonctions.

S'est réuni le bureau de l'assemblée électorale de la commune de Gimel

composé de M. (1) Paul Mourès, Maire, président, et du (2)

M. Mallart Paul plus âgé ;

Et M. Conte Martial plus jeune des électeurs

présents.

Le bureau ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Conte Martial

(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° L'arrêté préfectoral du 21 décembre 1951;

2° La loi du 3 janvier 1924 et le décret du 30 mars 1929 ;

3° La liste officielle des électeurs, close le 1^{er} juillet 1951 ;

4° Les instructions ayant trait aux opérations électorales.

Une boîte fermée à deux serrures dissemblables a été placée sur le bureau. L'une des clefs

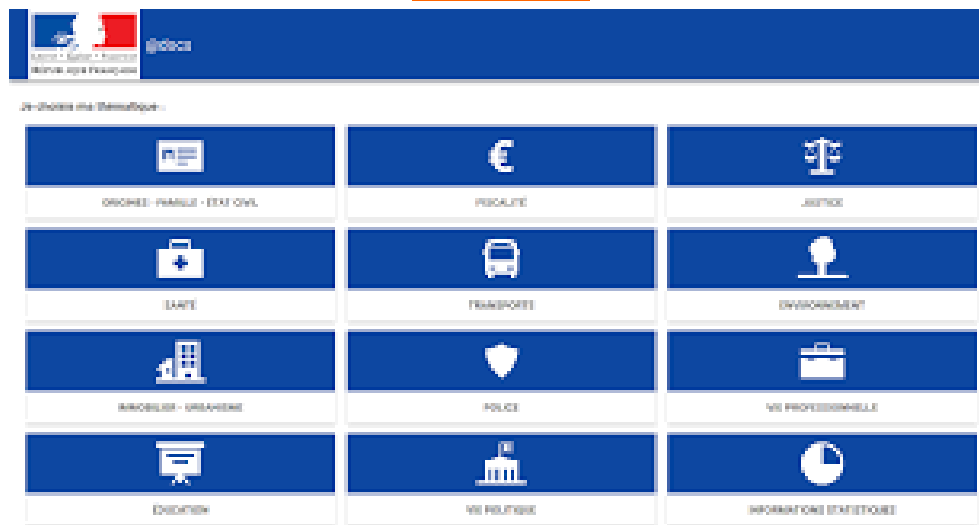
est restée entre les mains du président et la seconde a été remise à l'assesseur le plus âgé.

Le tri interne et la communicabilité

Typologie	Tri interne et sort	Délai de communicabilité	Remarques
Élections professionnelles			
Instructions préfectorales	Destruction au scrutin suivant	Communicable	
Listes électorales	Conservation	Attention, la législation est très complexe et distingue : selon la date (élections en cours/plus ou moins de 50 ans), selon le demandeur (électeurs ou non, candidat...) Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs	
Listes d'émargement	Conservation	50 ans	
Procès-verbaux des résultats	Conservation	Attention, la législation est complexe et distingue selon : le type d'élection (législatives/autres), la date (délai de prescription écoulé/en cours), selon le demandeur (électeur...) Pour plus de détails sur la communicabilité, consulter @docs	
Élections prudhommales : Déclaration nominative des salariés et des employeurs	Conservation	50 ans	

Et en cas de doutes ?

@docs



Hotline : ebosca@correze.fr 5j/7